

DECRET N° 116

**Portant Nomination des Cadres du
Cabinet du Ministère Délégué
Chargé de l'Economie, des
Finances et du Plan.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Loi Fondamentale, notamment en son article 39,
- Vu le Décret n° D/96/098/PRG/SGG du 09 Juillet, portant nomination du Premier Ministre
- Vu le Décret n° D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet portant nomination des Membres du Gouvernement.

DECRETE

Article 1er

Madame CAMARA Aminata BARRY, précédemment Chef de Cabinet au Ministère du Plan et de la Coopération, est nommée Secrétaire Général du Ministère Délégué Chargé de l'Economie, des Finances et du Plan.

Article 2

Monsieur FAMOUDOU MAGASSOUBA, précédemment Directeur des Affaires Administratives et Financières au Ministère des Finances est nommé Chef de Cabinet du Ministère Délégué chargé de l'Economie, des Finances et du Plan.

Le présent décret qui prend effet pour compter de sa date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Fait à CONAKRY, le 9 SEPTEMBRE 1996

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Général LANSANA CONTE